

VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Bulletin n°8
Mardi 15 mai 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

Mildiou : premiers foyers primaires observés cette semaine dans le territoire sud Drôme/Enclave des Papes et la semaine dernière dans le territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire (BSV flash n°2).

Vers de la grappe : fin des vols en secteurs très précoces et précoces. Premiers glomérules observés en secteurs très précoces.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



F (5-6f étalées)



G (8-9 f étalées)



H (10-13f étalées)



I (1ères fleurs)

f: feuilles

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 11-12 f à stade 1ères fleurs, stade 11-13 f étalées majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade 8-9 f à 1ères fleurs, stade 10-12 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 8-9 à 11-12 f étalées, stade 10-11 f étalées majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 6-7 à 11-12 f étalées, stade 8-10 f étalées majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 5-6 à 9-10 f étalées, stade 7-9 f étalées majoritaire.

Secteur V : stade 4-5f à 7-8 f étalées, stade 6-7f étalées majoritaire.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade 10-12 f étalées.

Secteur III : stade 9-12 f étalées.

Secteur IV : stade 8-11 f étalées.

Secteur V : stade 6-8 f étalées.

Carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes


Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées les 7, 8 et 12 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 22 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en augmentation de 1 à 4 points. Les températures enregistrées pendant les pluies généralisées du 13 avril (8°C en moyenne) sont limitantes pour engendrer une contamination.

Observations

Des foyers primaires ont été observés à Suze la Rousse, Donzère, Piégon et St Pantaléon les Vignes.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à fort en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes.

 Rechercher les symptômes issus des contaminations des 29 et 30 avril.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône


Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées suite aux épisodes pluvieux enregistrés du 5 au 9 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 19 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en augmentation de 1 à 4 points. Les températures enregistrées pendant les pluies généralisées du 13 avril (8°C en moyenne) sont limitantes pour engendrer une contamination.

Observations

De nouveaux foyers primaires sont observés.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

 Rechercher les symptômes issus des contaminations des 29, 30 avril ainsi que celles de début mai.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées suite aux épisodes pluvieux enregistrés du 4 au 9 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 16 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en augmentation de 1 à 5 points. Les températures enregistrées pendant les pluies généralisées du 13 avril (8°C en moyenne) sont limitantes pour engendrer une contamination.

Observations

Foyers primaires observés le 9 mai sur Rousset et Arles (Cf BSV flash n°2) et cette semaine sur Mas Thibert. Des repiquages sont observés sur une parcelle nature (parcelle nontraitée) à Arles.

Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

 Rechercher les symptômes issus des contaminations du 29 avril et celles de début mai.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées suite aux épisodes pluvieux enregistrés du 4 au 10 mai et généralisées le 13 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 16 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en augmentation de 1 à 4 points.

Observations

De nouveaux foyers primaires ont été observés à Roquebrune sur Argens, St Cyr, Vidauban, Pierrefeu, Carcès, Plan de la Tour, Pourrières ainsi que des repiquages à Grimaud et Cogolin.

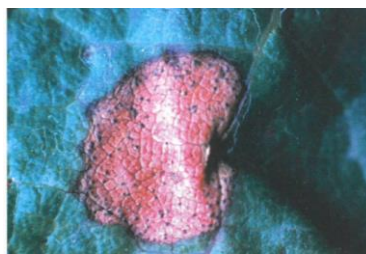
Estimation du risque : en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

🔍 Rechercher les symptômes issus des contaminations de début mai.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

Analyse du risque

Les différents épisodes pluvieux localisés du 5 au 9 mai ont pu provoquer une contamination dont les symptômes pourraient être visibles à partir du 23 mai.

Les pluies généralisées du 13 avril sont contaminatrices uniquement dans le territoire Provence, les températures étant insuffisantes (8°C en moyenne) sur les autres territoires.

Observations

Sur 167 parcelles observées du 9 au 15 mai, 4 parcelles présentent des symptômes.

Estimation du risque : fort sur les parcelles avec symptômes, moyen en cas de pluie sur les parcelles historiquement sensibles, faible à nul dans les autres cas.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)



Oïdium sur feuilles

Photos CA83

Observations :

Sur 146 parcelles observées 9 au 15 mai, 55 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (27 parcelles sont situées dans le territoire Provence).

Estimation du risque : fort sur les parcelles atteignant le stade 10 feuilles étalées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Observations :

Les vols sont terminés en secteurs très précoces et précoces. Les premiers glomérules ont été observés en secteurs précoces.

Estimation du risque : faible à nul, très localement fort.

larve d'eudémis



larve de cochylis



glomérule



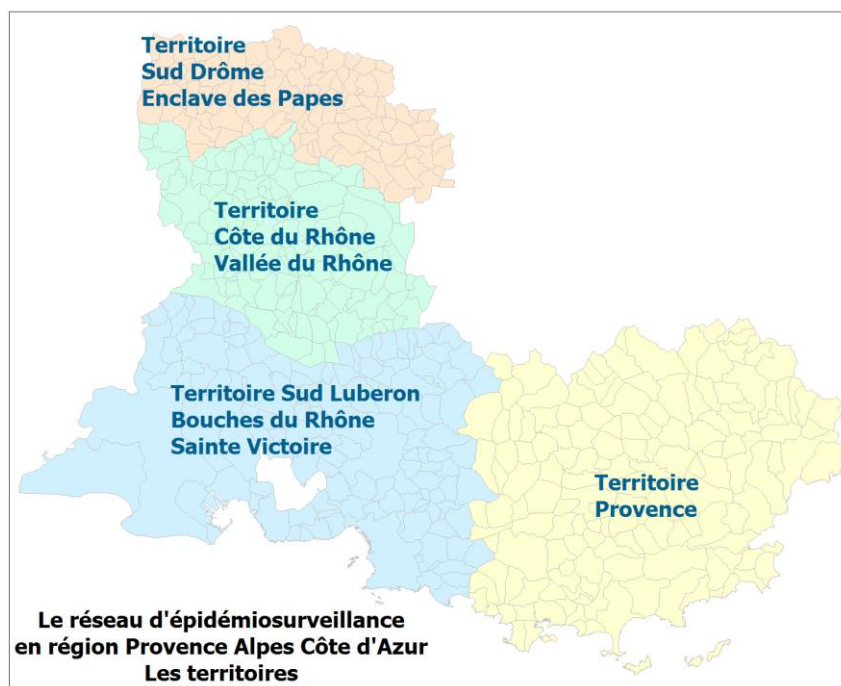
Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Les bilans de fin de génération (observation des glomérules) pourront être réalisés la semaine prochaine en secteurs ultra précoces et précoces.

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Les territoires



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.